

AU BAZAR DU GRABUGE

La Manifestation d'hier

La pluie et la police ont fait rage. — Calme plat, mais vente nulle à l'intérieur.

M. Ruel n'a certainement pas lieu de se féliciter de la journée d'hier, qui restera, pour ses associés et pour lui, une mauvaise journée.

Pendant ce temps-là, au dehors la police se disposait à recevoir les manifestants. Et la police apparente — municipaux, gendarmes et gardiens de la paix — pullulait dans la rue de Rivoli...

La manifestation ayant été repoussée, M. Ruel a bien voulu, vers trois heures et demie, donner à la clientèle la permission de lui apporter sa bonne galette.

LES ARRESTATIONS La plupart des manifestants arrêtés sont demeurés jusqu'à neuf heures du soir dans le poste de police de la caserne Lobau.

trompé la longueur de l'attente en chantant à pleine voix des chansons révolutionnaires : l'Internationale, l'Insurgé et d'autres dont on entendait le bruit dans la rue.

LES REUNIONS

Syndicat des employés de la région parisienne. — Ce soir, à 9 heures, réunion du conseil d'administration. Questions très importantes.

POUR LA REVISION DU PROCES FERREZ

Sous ce titre, M. J.-J. Kaspar, avocat à la Cour, vient de publier une brochure de 25 pages qui constitue par elle-même une vraie révision du procès du fusillé de Montauich.



Frontispice de la brochure de M. Kaspar

Une, est en même temps qu'une étude juridique d'après les pièces publiées par le gouvernement espagnol, une réponse des intellectuels français à S.M. Alphonse XIII.

Sur la Ley de Jurisdicciones, M. Kaspar dit ceci, qui est à retenir : « Cette loi, unique au monde et la honte du ministère libéral espagnol, place sous la juridiction militaire, en tout temps, tous les délits qui ont trait à l'armée, au drapeau, à la patrie ; de telles sortes qu'un journaliste ne peut pas, par exemple, critiquer les opérations au Maroc, sans risquer les travaux forcés ».

« La brochure de M. Kaspar, qui est précédée d'une préface de Gabriel Séailles, pourra beaucoup aider à la réussite de cette agitation et nous engageons tous ceux qui s'intéressent à la révision du procès Ferrer à se la procurer. (0 fr. 60 à la Librairie de l'Humanité ; 0 fr. 70 franco.)

Supériorité constatée ENCRE MIETTE GRANDE MARQUE "VILLE DE PARIS"

Les CUISINIERS contre le CHOMAGE

La campagne de la Chambre syndicale parisienne. Les causes professionnelles du chômage. — Comment les cuisiniers veulent le combattre. Visite aux cuisines.

Les travailleurs de l'alimentation tiennent, depuis quelque temps, une grande place dans l'actualité. La semaine dernière, c'étaient les boulangers qui, pour l'indispensable suppression du travail de nuit, trouvaient des concours inattendus ; hier, c'étaient les commis-épiciers, émettant la folle prétention de faire appliquer la loi sur le Repos hebdomadaire, qui recevaient de leurs collègues les agents de solides coups de pied, d'énergiques coups de poing et même quelques fraternels coups de sabre.

Voici que la Chambre syndicale des cuisiniers de Paris convie tous les travailleurs des hôtels, cafés et restaurants, à l'appuyer sur sa campagne contre le chômage qui sévit avec une particulière acuité dans des corporations. Restons pour aujourd'hui avec les cuisiniers, les commis-épiciers ne perdront rien pour attendre.

Pourquoi tant de Chômeurs ?

A Paris, les chômeurs pullulent actuellement parmi les travailleurs des cuisines. Pourquoi ? Parce que c'est de Paris qui partent à travers la France et l'Europe les cuisiniers que, l'été à grands cris, l'on réclame de tout côté. Mais c'est à Paris aussi que, la saison faite, reviennent les ouvriers remerciés et dupés.

« Fais attention si tu vas t'embaucher chez X... ou chez Y... : exige des engagements écrits... C'est que le patron de la maison X... ou Y... embauche à prix réduits pour la saison d'été, en promettant aux ouvriers de les incorporer dans sa brigade d'hiver. Etre « de la brigade d'hiver ! » C'est la garantie d'ignorer les affaires du chômage, de ne pas voir la misère s'abattre sur les familles ; c'est le pain assuré pour toute l'année. Et l'ouvrier accepte tout : les bas salaires, les longues journées, les nuits de labeur, car il est soutenu par cette idée reconfortante : il a le feu sous les pieds ! »

« Mais... je dois entrer dans la brigade d'hiver. Vous m'aviez engagé ? » — « Allons donc ; où est votre engagement ? »

Pour combattre le Chômage

Quels moyens préconise le Syndicat pour lutter contre le chômage ? D'abord l'application du Repos hebdomadaire, qui permettra l'emploi d'un nombre plus élevé d'ouvriers. Dans les villes où le Syndicat est fort, la loi, bon gré mal gré, est observée.

« Que de peines il a fallu pour la faire admettre, cette loi honteuse, nous confie le camarade Franchet, secrétaire de la Chambre syndicale des Cuisiniers, et quelle vigilance doit être la nôtre, afin de l'empêcher de mourir pour cause de non fonctionnement. Sur la Côte d'Azur, — où l'on pourrait employer plus d'un tiers de nos chômeurs ! — la Fédération patronale a obtenu des « pouvoirs publics » la transformation de l'industrie hôtelière en commerce hôtelier (sic) et cette métamorphose du lapin en carpe a permis toutes les dérogations. Le repos hebdomadaire ? Ça n'existe plus ! Heureusement, nos syndicats se fortifient, de Toulon à Vitry-le-François... »

Le second remède au chômage serait la diminution des heures de travail. Si au lieu de travailler treize et quinze heures après leurs fournisseurs, les cuisiniers et leurs commis pouvaient rentrer chez eux après dix heures faites, il y aurait à Paris moins de bras inoccupés.

Enfin, tout en recommandant l'usage du civisme et des caisses de solidarité — en plein fonctionnement — la Chambre syndicale de Paris — les cuisiniers syndiqués réclament l'établissement de l'assurance sociale contre le chômage, telle que le citoyen Edouard Vaillant l'a préconisée dans sa proposition de loi. Mais ces mesures ne constitueraient pas seulement d'excellents remèdes con-

re de Belleville, et a bousculé les étalages. Il y a eu deux arrestations. A 6 heures, c'est à l'épicerie Aufrère, 99, boulevard Magenta, qu'une manifestation a eu lieu. On a crié : « Fermeture ! Fermeture ! », et on a brisé deux glaces. Deux arrestations. A 7 heures, rue Grange-aux-Belles, au numéro 5, même scène, et bousculade méritée des étalages. A 7 heures un quart, 2, rue Vicq-d'Azir, des glaces ont été brisées et 200, faubourg Saint-Martin, trois arrestations ont été opérées. A 7 heures et demie, à l'épicerie Noyret, 80, boulevard du Temple, les étalages ont été bousculés. Au résumé, 7 arrestations dont 3 ont été maintenues.

LA CRISE AUTRICHIENNE

L'Obstruction cesse

MAIS ELLE A SERVI A QUELQUE CHOSE

Nous avons prévenu nos lecteurs des difficultés que rencontrait le gouvernement autrichien de la part des tchèques agrariens.

Le Reichsrat autrichien s'était déclaré « en permanence ». Cette décision qui dans d'autres pays aurait une signification révolutionnaire, n'en a aucune dans la monarchie où le parlementarisme est conçu d'une façon bien spéciale. La Chambre se déclare « en permanence » quand elle veut mettre fin à une obstruction systématique qui permet, puisque les crédits nécessaires ne sont pas consentis, à l'empereur d'exercer une sorte de dictature en vertu du paragraphe 14 de la constitution. Il remplace les lois par des décrets impériaux et c'est tout.

Mais même dans les parlements, il y a des gens qui n'aiment pas voir le pouvoir exécutif usurper le pouvoir législatif, et qui désirent travailler et accomplir honnêtement leur mandat.

Il y a trois semaines on pouvait encore espérer. L'Union slave qui comprend les éléments les plus turbulents du parlement, tchèques et slaves du Sud, avait décidé de retirer les amendements qu'elle avait déposés au budget, mais la combinaison n'a pas réussi.

« La vérité les agrariens tchèques qui se montraient si conciliants négociaient avec le gouvernement pour obtenir pour un des leurs un poste ministériel de plus. Ces négociations avaient abouti à ce résultat : le cabinet comprendrait cinq ministres slaves. C'était une nouveauté puisque le ministre de coalition Beck ne comprenait que deux polonais et deux tchèques. Cette fois, un slave du Sud devait entrer par surcroît dans le ministère. Mais les Tchéco-slaves insatisfaits ne se montrèrent pas satisfaits. On avait l'habitude de considérer le ministère de l'intérieur, le ministre de la défense nationale et le président du cabinet indépendamment de sa nationalité. Nos Slaves voulurent nationaliser le ministère de l'intérieur, M. de Biernthé refusa et immédiatement on déposa trente sept propositions d'urgence !... C'était arrêter tout le travail parlementaire surtout avec des camarades qui n'érouvent aucune difficulté à parler huit et dix heures.

« Les membres des groupes parlementaires qui voulaient travailler nommèrent des délégués à l'avance pour les libéraux allemands, Glohinski, Polonais, Gersmann, chrétien social ; Conel, tchèque, et le citoyen Adler, socialiste. Ils réussirent à mater ainsi les membres de l'Union... Il y avait d'accord avec la population de Vienne puisque plus de vingt mille ouvriers ont manifesté devant le palais du Parlement.

« Par exemple on assista à des scènes remarquables. Les tribunes criaient : « Ne partez pas comme des imbéciles », « habdez des canailles », « bande ignoble ». On se bécotaient dans la Chambre des représentants belges où le député belge, on s'embrassa au cri de l'okrie, ou au Nicaragua, ou il est habitué dans les assemblées de s'approcher « portes vénériennes », « morues pourries », « poil de phoque », « saucisses », etc

LE REICHSRAT MODIFIÉ — SON REGLEMENT

La Chambre a adopté la loi modifiant le règlement. Le président sera autorisé à exclure pour une durée de une à trois séances, tout député qui aura offensé gravement le président ou aura contrevendu à ses ordonnances ; le député pourra faire appel contre cet acte d'exclusion.

DÉTENTION ARBITRAIRE

La Ligue des Droits de l'Homme s'élève contre une canifère préfectore. La section lyonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen vient d'assigner devant le tribunal civil de Lyon :

Le préfet de Rhône. Le gendarme chef de prison de Lyon. pour détenir illégalement « par mesure administrative » un ouvrier teinturier gréviste, nommé Fronton, qui avait été condamné à un mois de prison avec sursis.

« Il est comble d'avoir échangé un coup de poing avec un jeune ouvrier teinturier. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Le camarade Fronton est retenu au mépris de toutes les lois. L'administration s'inspire pour accomplir cet acte abominable de la circulaire de Clemenceau, en date du 4 février 1907.

« Lorsque, à la requête de la Préfecture du Rhône de Lyon, la cause a été appelée, on a appris avec stupefaction que l'Administration préfectorale, profitant du délai, avait fait prendre un arrêté d'expulsion contre Fronton. Par cette mesure scandaleuse la Préfecture a voulu étouffer une affaire qui la gênait, mais elle n'y réussira pas et la Ligue des Droits de l'Homme ne reculera pas devant les procédés de cet homme qui sait les voies et en dénoncer les auteurs. D'ailleurs, nous y reviendrons.

Le Labeur des Cuisiniers

C'est un dur métier que celui de cuisinier : Henri Gréould vous a conté ici, naguère, avec une précision fort impressionnante, la vie des employés d'hôtels et de restaurants, celle des laborieux sous-sols ; tout récemment, Pierre Hamp, en ce beau livre éblouissant de vérité que l'Humanité donna comme feuilleton : « Mariez-vous », nous fit assister, dans les « coulisses », au « coup de feu du dîner » en un grand restaurant.

« C'est un dur métier que celui de cuisinier : Henri Gréould vous a conté ici, naguère, avec une précision fort impressionnante, la vie des employés d'hôtels et de restaurants, celle des laborieux sous-sols ; tout récemment, Pierre Hamp, en ce beau livre éblouissant de vérité que l'Humanité donna comme feuilleton : « Mariez-vous », nous fit assister, dans les « coulisses », au « coup de feu du dîner » en un grand restaurant.

Quatre-vingt-quinze pour cent des cuisiniers sont en sous-sol ; le gaz y brûle toute la journée et là où cinq personnes respireraient mal à l'aise, on en met quinze, vingt, auprès des fourneaux toujours ardents. Ne croyez pas qu'il s'agisse seulement de vieilles cuisines, installées en de vieux bâtiments : les cuisines nouvelles, dans les maisons neuves, ne sont pas différentes ! Il serait bon que le consommateur descendit quelquefois au fournil où l'on pétrit son pain : il ne serait pas mauvais non plus qu'il vit où l'on cuit ses fins diners du restaurant !

Dans ces écuries souterraines, les chefs et chefs de partie (le saucier, l'entremetteur, le rôtisseur, le garde-manger, le chef-pâtissier, etc., etc.) restent douze heures : les commis — dont l'âge varie de quatorze à vingt ans — restent treize et quatorze heures, si les maisons sont « à la carte ». Dans les hôtels et brasseries, la journée des chefs comprend treize et quatorze heures, celle des commis, quinze heures ! Les brigades de nuit font couramment quatorze et quinze heures (depuis onze heures du matin à deux et même trois heures du matin !). Beaucoup font seize heures. Quant aux plongeurs, garçons de cuisine et « officiers », leur journée normale est au moins de quatorze heures !

« Ah ! les gens qui font de beaux discours sur la dépopulation, les ravages de la tuberculose et qui s'étonnent de l'indigence de leurs discours ! Dans ces écuries souterraines, les chefs et chefs de partie (le saucier, l'entremetteur, le rôtisseur, le garde-manger, le chef-pâtissier, etc., etc.) restent douze heures : les commis — dont l'âge varie de quatorze à vingt ans — restent treize et quatorze heures, si les maisons sont « à la carte ». Dans les hôtels et brasseries, la journée des chefs comprend treize et quatorze heures, celle des commis, quinze heures ! Les brigades de nuit font couramment quatorze et quinze heures (depuis onze heures du matin à deux et même trois heures du matin !). Beaucoup font seize heures. Quant aux plongeurs, garçons de cuisine et « officiers », leur journée normale est au moins de quatorze heures !

« Ah ! les gens qui font de beaux discours sur la dépopulation, les ravages de la tuberculose et qui s'étonnent de l'indigence de leurs discours !

La lutte contre le chômage, par l'application des mesures que nous venons d'indiquer, sera vigoureuse : les militants parisiens sont énergiques et résolus. Il faut noter — comme une marque de solidarité reconfortante — que beaucoup d'entre eux ne combattent pas pour eux-mêmes, mais pour leurs camarades des bouillons, des cuisines moyennes, pour les « plongeurs » et les garçons. Car la Chambre syndicale compte parmi ses adhérents les plus actifs et les plus totalement dévoués, des « chefs » illustres, des « grosses lanternes » dont le nom fait la réputation d'une maison ! Tenez, le chef de chez... eh ! là, pas d'imprudence : c'est dans les grands restaurants que l'action ouvrière est la plus redoutée, et pour couper l'appétit des clients riches — et pour faire flaquever le chef à la porte — il suffirait du leur révéler que leur Noisette de Chevreuil à la Viennoise a été préparée par un « suppot » convaincu de la C. G. T.

L.-M. BONNEFF.

LES GARÇONS ÉPICIERS

LES MANIFESTATIONS D'HIER

La pluie a contrarié la manifestation des garçons épiciers, mais elle n'en a pas moins réuni un grand nombre de participants, et elle aura, par son importance et sa vigueur, montré au patronat que nos camarades sont décidés à aboutir.

Les mesures imbéciles prises par la police ont amené des conflits, et des actes de violence dont sont seuls responsables les provocateurs patronaux qui, en ouvrant leurs magasins, bravent la loi et bravent leurs salariés sans lesquels ils ne seraient rien.

FUUILLETON DU 20 DECEMBRE 1909

Martire de Mère

PAR Jean ROCHON

DEUXIEME PARTIE LE POLICIER

III La résurrection — SUITE —

— À mon avis, les quatre bandits duent simplement projeter le cambriolage du tiroir-caisse du plombier en son absence et, dans ce but, la fameuse dépêche signée Chansol fut adressée d'urgence. La femme endormie, le mari à la Porte-Jaune, rien ne serait venu les déranger dans leurs opérations malfaisantes. L'un d'entre eux faisait sans doute le guet dans le voisinage et dut rendre ma silhouette pour celle de Meulder.

« Il est certain que les bandits, ne trouvant pas le butin du tiroir-caisse suffisant, se risquèrent dans les chambres au premier étage où le colosse qu'était Meulder les reçut à son corps défendant. Remarque que n'en se risquant au premier étage, ils ne comptaient se trouver en présence de la femme de Meulder... Or une

femme est vite bâillonnée et mise dans l'impossibilité d'appeler ou de se défendre. Résistance acharnée de la part du plombier.

« Ce qui m'a toujours stupéfié, c'est la légèreté avec laquelle l'instruction a été conduite ! Dès l'instant où mon nom a été prononcé, où l'on a eu la certitude que j'avais passé tout l'après-midi à Nogent, que j'avais bu avec le plombier et que j'étais sorti de chez lui en courant, à neuf heures du soir, mon affaire a été réglée.

« On a oublié de procéder aux recherches et aux détournements les plus élémentaires. Ainsi, comment le Parquet expliquait-il la flaque de sang trouvée au pied de l'escalier qui conduisait de l'arrière-boutique dans les chambres ? Cette flaque laissait à supposer qu'une lutte violente s'était livrée à cet endroit, c'est-à-dire au rez-de-chaussée... et que le sang provenait soit de la victime, soit du meurtrier. Comment admettre alors qu'une lutte aussi sanglante ait eu son dénouement au premier étage ?... Autre chose : Vous avez lu sans doute dans les journaux que la porte de la boutique n'était pas fermée à clef au moment de la découverte du crime ?

« Maintenez vous pourriez vous faire une réflexion, à savoir que ma propre imagination a très adroitement établi la genèse de ce crime. Il n'est rien... Je vais vous en donner la preuve... ou plutôt c'est Lucien qui va vous la fournir. Il a parfaitement entendu, dans la nuit du 14 ou 15 septembre, les propos tenus par les sinistres bandits qui, sous le coup d'une émotion bien compréhensible, avaient regagné en toute hâte la cabane de la zone habitée par la Rouquine. D'ailleurs, je vais appeler Lucien... Il répètera devant vous les mots textuels qu'il a entendus.

« — C'est inutile... Je vous crois... — La conversation surprise apportée l'éclaircissement nécessaire à la justice et démontre l'emploi de mon innocence.

« — C'est impossible... — Pourquoi ? — Parce que, dans votre cas, la demande en révision doit être rédigée et signée de votre main. — C'est juste. — Il faudra vous prêter à une formalité pénible. — Ah ! — Vous serez forcé de vous constituer prisonnier. — Jamais de la vie ! — Ce sera une simple formalité, je prends l'engagement de vous faire relâcher séance tenante... J'agrirai dans ce sens sur l'esprit du procureur général et je ne sortirai de son cabinet qu'avec l'assurance formelle que vous ne serez pas inquiété... C'est d'ailleurs une police qu'elle se soit saisie des vrais coupables. Votre demande en révision ne sera connue qu'au lendemain de leur arrestation. — C'est ainsi que je l'entends. — Alors, allez-vous à moi.

« — C'est ma seule ressource. — Laissez-moi votre adresse... Elle m'est indispensable pour les démarches que je vais entreprendre. — Voici ma carte. Elle est libellée au nom du comte Armel... Avec cette suscription, vos lettres me parviendront à Gournay.

« Au seuil du salon, Felodias se retourna vers Jandin qui l'accompagnait : — « A propos, j'ai laissé dans l'antichambre un petit paquet de hardes... Ce sont les vêtements de ferme de Lucien... J'ai tenu à vous les apporter pour vous montrer quelle misère était celle du malheureux enfant. — Je vous remercie, dit le magistrat... Et sortant un portefeuille : — Je vous dois sans doute le complet qu'il porte ?

« — Oui, je ne me serais pas permis de vous l'amener en ballons. Mais je vous en prie, ne me dédaigne pas la joie que j'ai eue de lui faire ce petit cadeau. — Je n'insiste pas. — Au revoir, Monsieur le conseiller. — A bientôt... Comptez entièrement sur moi... — Merci ! — Ne me remerciez pas, c'est grâce à vous que je suis revenu à la vie. Je ne l'oublierai pas. — Lucien parut au moment où les deux hommes se seraient chaudement la main ; Felodias l'embrassa et s'aperçut que, dans la plénitude de sa joie, il venait de laisser glisser une larme sur le front de l'enfant.

IV La confession d'un artiste lyrique Il est toujours pénible d'avouer ses faiblesses à une femme, même celles dont le destin vous a rendu coupable à votre insu. Felodias en fit l'expérience mentale ; il

« — C'est ma seule ressource. — Laissez-moi votre adresse... Elle m'est indispensable pour les démarches que je vais entreprendre. — Voici ma carte. Elle est libellée au nom du comte Armel... Avec cette suscription, vos lettres me parviendront à Gournay.

« Au seuil du salon, Felodias se retourna vers Jandin qui l'accompagnait : — « A propos, j'ai laissé dans l'antichambre un petit paquet de hardes... Ce sont les vêtements de ferme de Lucien... J'ai tenu à vous les apporter pour vous montrer quelle misère était celle du malheureux enfant. — Je vous remercie, dit le magistrat... Et sortant un portefeuille : — Je vous dois sans doute le complet qu'il porte ?

« — Oui, je ne me serais pas permis de vous l'amener en ballons. Mais je vous en prie, ne me dédaigne pas la joie que j'ai eue de lui faire ce petit cadeau. — Je n'insiste pas. — Au revoir, Monsieur le conseiller. — A bientôt... Comptez entièrement sur moi... — Merci ! — Ne me remerciez pas, c'est grâce à vous que je suis revenu à la vie. Je ne l'oublierai pas. — Lucien parut au moment où les deux hommes se seraient chaudement la main ; Felodias l'embrassa et s'aperçut que, dans la plénitude de sa joie, il venait de laisser glisser une larme sur le front de l'enfant.

« — Comment allez-vous faire ? — Je vais m'adresser à une agence lyrique. — Lina Diézy était à ce moment une étoile. — Ou !... on sait ce que valent les étoiles qui se laissent aux feux d'une rampe de concert... C'est l'espace d'un soir qu'on s'était brusquement... S'il la classe d'un prince russe ne vient pas alimenter leur éclat éphémère.

« — Comment allez-vous faire ? — Je vais m'adresser à une agence lyrique. — Lina Diézy était à ce moment une étoile. — Ou !... on sait ce que valent les étoiles qui se laissent aux feux d'une rampe de concert... C'est l'espace d'un soir qu'on s'était brusquement... S'il la classe d'un prince russe ne vient pas alimenter leur éclat éphémère.

« — Comment allez-vous faire ? — Je vais m'adresser à une agence lyrique. — Lina Diézy était à ce moment une étoile. — Ou !... on sait ce que valent les étoiles qui se laissent aux feux d'une rampe de concert... C'est l'espace d'un soir qu'on s'était brusquement... S'il la classe d'un prince russe ne vient pas alimenter leur éclat éphémère.

« — Comment allez-vous faire ? — Je vais m'adresser à une agence lyrique. — Lina Diézy était à ce moment une étoile. — Ou !... on sait ce que valent les étoiles qui se laissent aux feux d'une rampe de concert... C'est l'espace d'un soir qu'on s'était brusquement... S'il la classe d'un prince russe ne vient pas alimenter leur éclat éphémère.